

ÉDITORIAL



COVID-19 : YPREMA était préparée

L'impact de la pandémie de Covid-19 sera à n'en pas douter sans précédent. Les longues semaines de confinement ont d'ores et déjà révélé la capacité de résilience de beaucoup d'entre nous. Elle sera déterminante dans les mois à venir.

Les sites YPREMA n'ont pas été confinés. L'activité en baisse a concentré nos équipes à la production. L'application des recommandations sanitaires de l'OPPBTB s'est faite naturellement. En effet, les postes d'exploitation ne favorisent pas la proximité. Les engins sont utilisés par des opérateurs seuls. Les agents en bascule sont éloignés des chauffeurs qui arrivent sur les centrales. La circulation en base vie est réorganisée par plages horaires. La visioconférence mise en place depuis 2002 limite les réunions physiques et garantit la coordination constante des équipes. Le télétravail, pour certains postes, limite les déplacements et le recours aux transports en commun. Un système d'accès à distance à nos serveurs informatiques facilite également le télétravail.

Il y aura un avant et un après COVID-19. Une nouvelle ère s'ouvre. YPREMA est prête.

Susana Mendes
Secrétaire générale

Des gestes de prévention qui vont durer

À fin de sécuriser au mieux ses sites et son siège social, YPREMA applique les recommandations de l'OPPBTB. L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics a mis en place un guide. Réalisé avec des experts de l'OPPBTB, le soutien de médecins du travail et de préventeurs, il bénéficie de l'agrément des ministères de la Transition écologique et solidaire, de la Ville et du Logement, des Solidarités et de la Santé, et du Travail. Ce manuel liste les mesures urgentes et spécifiques permettant de garantir une prévention et des conditions sanitaires sécurisées pour les salariés du BTP qui travaillent dans les bureaux, les ateliers, les dépôts ou les chantiers.

Rédigé pour lutter contre le Covid-19, ces nouveaux gestes ne sont pas temporaires, ils sont nécessairement définitifs pour l'ensemble du secteur du BTP. Le guide est disponible sur le site internet de l'OPPBTB : www.preventionbtp.fr.

COVID-19

CORONAVIRUS, LES BONS GESTES POUR SE PROTÉGER SUR LE CHANTIER ET DANS L'ATELIER DU BTP

- 

Lavez-vous les mains avec du savon très fréquemment dans les bases vie et installations prévues à cet effet. Prévoyez des lingettes ou produits hydroalcooliques dans les véhicules utilitaires.
- 

Évitez le contact physique et assurez la distance d'un mètre entre les personnes.
- 

Nettoyez régulièrement les surfaces et lieux collectifs (tables, poignées...) ainsi que les équipements individuels (téléphone, lunettes, bouchons d'oreilles...).
- 

Utilisez les équipements de protection : gants métier, lunettes ou écran facial pour casque, protection respiratoire (lorsque la distance d'un mètre avec une autre personne ne peut pas être respectée).
- 

Toussez ou éternuez dans votre coude. Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le dans une poubelle.
- 

Évitez de vous toucher le visage.



VOUS AVEZ UN DOUTE, UNE QUESTION ?
Contactez la plateforme téléphonique d'information au ☎ 0800 130 000 (appel gratuit).

Pas de confinement pour les matériaux YPREMA

Pendant la période de confinement résultant de la propagation du Covid-19, YPREMA a pu maintenir son activité et intervenir comme fournisseur de matériaux sur un chantier Eiffage Rail à Maisons-Laffitte (78). Ce chantier, confirmé prioritaire par SNCF Réseau, a démarré le week-end du 25 avril.

Chez YPREMA les gestes barrières et les mesures sanitaires ont été mis en place et ce, dès le début de la crise, afin de maintenir le travail. Cette adaptation a permis aux entreprises devant intervenir sur des chantiers prioritaires, de bénéficier de matériaux disponibles sur l'ensemble de nos sites. Plus de 100 compagnons d'Eiffage Rail se sont relayés pour des

travaux de renouvellement de voie et ballast sur 800 mètres, 150 mètres d'assainissement et la mise en œuvre de la Grave sur 20 cm.

Fin avril, YPREMA a livré 250 tonnes de Grave SNCF YPREMA – conforme à la Fiche 1 du référentiel IN0091 sur la « base travaux » située à Mantes-la-Jolie (78). La grave a été acheminée par train, en wagons-plats vers Maisons-Laffitte, pour être ensuite utilisée lors des interventions de week-ends de coupe de trafic ferroviaire. Ces opérations très spécifiques entraînent un arrêt consécutif de 50 heures pour la réalisation du chantier.

Ce premier chantier test Covid-19 mené pour Eiffage Rail et SNCF Réseau a été un franc succès.



Préparation de la voie pour mise en œuvre de la Grave SNCF YPREMA



Vue après comblement de la voie en Grave SNCF YPREMA



Client : Eiffage Rail Agence Élan court • Donneurs d'ordres : SNCF Réseau Île-de France – Agence PSL (Paris Saint-Lazare).

YPREMA et Yterres s'adaptent à la crise !

La société BINI en activité depuis 11 ans et spécialisée dans le secteur des transports routiers de fret interurbains a réalisé, pour le compte de son client Jean Dépannage, la création d'une plateforme pour le stockage de véhicules de dépannage à Noisy-le-Grand (93), au sein du quartier des Richardets.

Dans un premier temps, un bâtiment abandonné datant de 20 ans a été déconstruit. Il comprenait un élevage de poissons avec bassin sur une surface de 1800 m². La proximité du site de Lagny-sur-Marne (77), a permis à la société BINI de décharger 790 tonnes de dallage et de reprendre 347 tonnes de Grave de béton concassé 0/31,5. À la suite de nos conseils techniques, le client a décidé de prendre de la Grave recyclée 0/31,5 pour une utilisation en couche de fondation avec un tonnage de 315 tonnes. Enfin, Yterres, filiale d'YPREMA, a permis au client d'évacuer les terres provenant du chantier vers l'exutoire approprié. La prestation représentant un volume de 300 tonnes s'est déroulée sur 2 jours.

Malgré la pandémie de Covid-19, YPREMA a maintenu ses sites ouverts en adaptant ses horaires et en veillant au respect des gestes barrières. Les artisans et les entreprises de toute taille ont ainsi pu continuer leurs chantiers.



Grave de béton concassé 0/31,5 après mise en œuvre

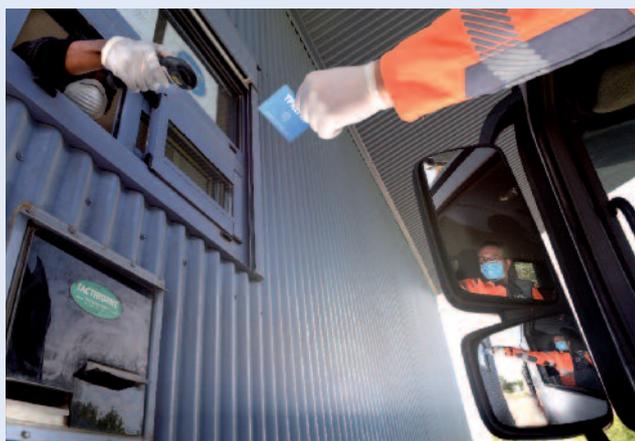


Prestation Yterres : chargement du camion avant transfert vers exutoire

Client : BINI – Maître d'œuvre : Jean Dépannage

L'application des gestes barrières au sein d'YPREMA

La mise en place des préconisations de l'OPPBTP est simple au sein des centrales de recyclage YPREMA, comme au sein des locaux de son siège social. Beaucoup des gestes barrières étaient déjà appliqués de fait, certains ont été renforcés pour la sécurité des salariés comme des clients.



Distance lors du passage en bascule ✓



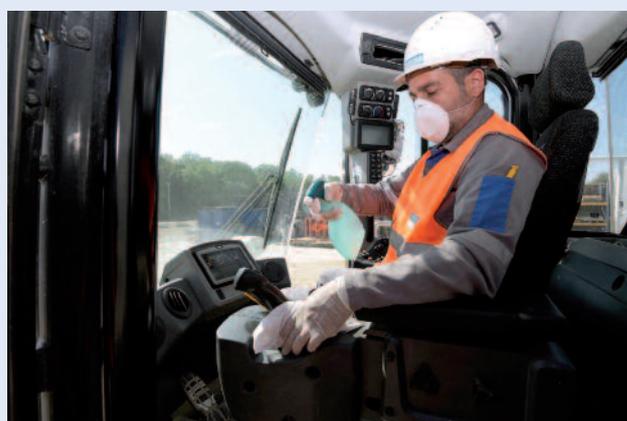
Distanciation physique ✓



Repas par plages horaires et à distance les uns des autres ✓



Plexiglas de protection au sein de l'accueil de l'Espace Artisan d'Émerainville ✓



Nettoyage des commandes des engins ✓



Limitation du nombre de personnes en salle de réunion ✓

LA VISIOCONFÉRENCE

La crise liée à la pandémie de Coronavirus Covid-19 secoue le monde du travail. Afin de maintenir leur activité et protéger leurs salariés, beaucoup d'entreprises ont dû s'adapter dans l'urgence et adopter la visioconférence.

YPREMA a mis en place depuis 2002, ce moyen pratique de se réunir en groupe à distance et d'échanger en son et en images, avec une simple connexion Internet. Avec des sites répartis sur l'ensemble de la région parisienne et la Bretagne, la conférence distancée assure la communication interne. Elle permet aussi de maintenir le contact avec nos clients, partenaires et interlocuteurs divers. En effet, grâce au système choisi par YPREMA



Réunion encadrement YPREMA du 19 mars 2020 par visioconférence dans 10 salles virtuelles

l'invité se connecte à la réunion via un simple lien de connexion envoyé en amont. Les différentes salles virtuelles dont bénéficie l'entreprise offrent la possibilité de tenir des conférences en simultanée.

LE TÉLÉTRAVAIL : une Charte cadre YPREMA

Le contexte sanitaire actuel bouscule aussi les usages pour ce qui concerne la présence des salariés dans l'enceinte même de la société. Le télétravail était jusqu'à maintenant peu utilisé. L'urgence sanitaire a là encore quelque peu bousculé les us et coutumes.

L'efficacité avérée du travail à domicile pendant le confinement a permis de lever certaines idées reçues sur la pratique. Ainsi, bon nombre de sociétés vont désormais le généraliser. Chez YPREMA, son adoption était déjà d'actualité avant la pandémie. L'entreprise est engagée depuis son origine dans une démarche de développement durable en réduisant les trajets domicile-travail. Cette nouvelle organisation favorise aussi un meilleur équilibre entre la vie familiale et professionnelle. C'est tout le sens par exemple de la mise en place en 1997 d'un aménagement comme la semaine de 4 jours.



Angélique ROBINEAU, Directrice achats et matériel en télétravail

La Direction souhaite aujourd'hui développer le télétravail pour un certain nombre et type de postes. L'objectif est fixé à 10% de salariés télétravailleurs d'ici la fin de l'année 2020. Quant aux conditions opérationnelles, un système informatique interne sur-mesure permet un travail à distance aisé. Dans cette perspective, YPREMA a mis en place une Charte dédiée en 2019. Elle fixe les conditions d'exécution du télétravail : critères d'éligibilité, durée, organisation, équipements, assurance etc.



Suivez-nous sur



SIÈGE SOCIAL

7, rue Condorcet
94437 Chennevières-sur-Marne Cedex
Tél. : 01 49 62 01 23 • Fax : 01 45 93 25 74
Mail : siege.idf@yprema.fr

AGENCE QUIMPER

27, rue de Bel Air • ZA de Bel Air N°1
29700 Pluguffan
Tél. : 02 98 53 72 59
Mail : agence.quimper@yprema.fr

